

ACCORD DE ROUEN POUR LE CLIMAT

30 SEPTEMBRE 2025



QU'EST-CE QUE L'ACCORD DE ROUEN ?

La transition social-écologique est l'affaire de tous : pouvoirs publics, citoyens, acteurs économiques, associations... Chacun a le pouvoir et le devoir d'apporter sa contribution à son échelle, par des actions concrètes et ambitieuses pour atteindre la neutralité carbone en 2050, adapter le territoire au changement climatique et lutter contre la perte de biodiversité massive.

L'accord de Rouen est l'aboutissement d'un travail collectif mené par des citoyens, communes, associations, acteurs économiques depuis début 2025 : ensemble, ils ont identifié des solutions à leur échelle pour faire progresser la transition écologique et se sont engagés à titre individuel ou collectif, à mener ces actions. Ces actions viennent ainsi soutenir et amplifier celles que la Métropole Rouen Normandie définit pour son plan d'action air-énergie-climat.

L'accord de Rouen pour le Climat, inspiré de l'accord de Paris pour le Climat vient formaliser ces engagements dans un esprit d'émulation collective. Il est signé par les maires et élus de la Métropole, le WWF France, l'ADEME, le GIEC local et de nombreux acteurs socio-économiques du territoire.

LES SEPT CONVICTIIONS FONDAMENTALES DE L'ACCORD DE ROUEN POUR LE CLIMAT #2

1 Chacun a le droit à un environnement sain, propre et durable

2 Chacun est invité à agir à son échelle et chaque geste compte

3 Un cadre collectif d'engagement des actions est nécessaire pour atteindre un impact à la hauteur des enjeux

4 Des transformations structurelles seront indispensables

5 Sans une société solidaire, il n'y aura pas de transition écologique possible

6 Justice environnementale, santé et bien-être au cœur des politiques de transition

7 Les sciences, la mesure et l'évaluation comme bases de l'action

LES CINQ DÉFIS DE TRANSFORMATION

Changement de modèle

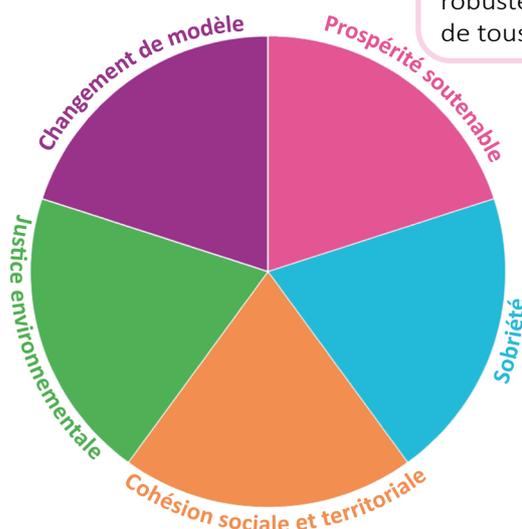
Le « changement de modèle » désigne un questionnement profond de nos modes de vie et de pensée et les actions adaptées. S'il est essentiel pour relever les défis écologiques, il implique une redéfinition des normes sociales et des conceptions du bonheur, ainsi qu'une nouvelle vision partagée de la société. Pour être toutes acceptées, ces transformations devront être rendues attrayantes et désirables pour tous.

Prosperité soutenable

La prospérité, associée au bien-être et au confort de vie, est un objectif partagé. Mais lié à la croissance économique et à la consommation, ce modèle montre ses limites face aux enjeux environnementaux et sociaux. Une nouvelle définition de la prospérité doit émerger, intégrant ces dimensions pour devenir soutenable. Cela implique de repenser notre rapport à l'économie en y intégrant le vivant et une approche régénérative et équitable. Mais aussi d'adapter l'économie au changement climatique afin de la rendre plus résiliente et robuste. L'objectif est de satisfaire les besoins essentiels de tous, tout en respectant les limites planétaires.

Justice environnementale

Les populations les plus exposées aux impacts environnementaux et climatiques sont aussi les plus défavorisées. La justice environnementale cherche à corriger les inégalités face aux impacts environnementaux et climatiques. L'intégration de la justice environnementale dans les politiques de transition écologique vise la prise compte des différences de ressources et des inégalités sociales et territoriales afin de diminuer les discriminations environnementales.



Sobriété

Dans un contexte où les ressources naturelles sont limitées, la sobriété consiste à nous questionner sur nos besoins et à les satisfaire en limitant leurs impacts sur l'environnement et les ressources. Elle doit nous conduire à faire évoluer nos modes de production et de consommation, et plus globalement nos modes de vie, à l'échelle individuelle et collective (Ademe, 2021).

Cohésion sociale et territoriale

La bonne « santé » de notre société est indispensable pour faire face aux mutations et aux crises climatiques, sociales et économiques qui s'annoncent.

Ainsi, la transition social-écologique ne pourra réussir sans une forte cohésion sociale et territoriale. Celle-ci ne se résume pas à un simple lien social : elle repose sur la capacité collective à faire société, à construire des projets communs et à garantir à chacun les conditions d'une vie digne et durable.

LA COP ROUEN 2030

Six objectifs ont été identifiés comme conditions de réussite de la transition social-écologique :

- Atteindre la neutralité carbone à 2050
- Réduire les consommations énergétiques du territoire
- Augmenter la production d'énergie renouvelable et de récupération
- Améliorer la qualité de l'air
- Adapter le territoire au changement climatique
- Lutter contre la perte de la biodiversité et l'artificialisation des sols

Pour les atteindre, les acteurs de la COP Rouen 2030 fondent leur action sur quatre leviers principaux :

- Une base scientifique notamment avec le GIEC de la Métropole Rouen Normandie
- L'engagement des communes, des entreprises, des citoyens, des associations et institutions
- Les écosystèmes
- La mise en récit, la pédagogie et la concertation

Les atouts de la COP Rouen 2030

Les Écosystèmes

Les écosystèmes d'acteurs professionnels renforcent l'effet moteur de l'action collective : coopération et nouvelles solutions, émulation et motivation, mise en relation d'offres et de demandeurs, intelligence collective, massification... En prévision de l'accord de Rouen pour le Climat #2, les écosystèmes ont produit une feuille de route 2030.

LE GIEC

Le GIEC local est un groupe d'experts présidé par Benoit LAIGNEL, composé de treize spécialistes qui analysent en détail les impacts du changement climatique sur notre territoire en abordant différentes thématiques.

Réseau des acteurs pour le climat

Le réseau des acteurs pour le climat a été créé dans le cadre de la COP Rouen 2030. Il est composé d'une soixantaine de membres représentatifs de divers secteurs et de la société civile. Ensemble, ils se sont réunis à trois reprises et ont formulé des recommandations sur les cinq défis de transformation du territoire. Le travail débouché sur la boussole des transformations, véritable grille d'analyse, qui a permis d'amender et compléter le plan d'actions Air-Energie-Climat au cours de son élaboration.

Sensibilisation des citoyens

Les citoyens sont un maillon essentiel de la transition social-écologique. Pour les accompagner dans la mise en place d'actions concrètes la Métropole a mis en place différents dispositifs :

- Un « challenge 2 tonnes »
- Des dispositifs de sensibilisation et d'accompagnement du Plan d'Accompagnement des Changements de la Transition Écologique (PACTE), diffusés notamment dans le cadre du Pavillon des Transitions, de Mon P'tit Atelier, et des relais des transitions.
- Les ambassadrices et ambassadeurs de la Transition écologique.

Comité d'Évaluation de la Transition Social-Écologique

Le Comité d'Évaluation de la Transition Social-Écologique, créé en 2019 après l'accord de Rouen pour le Climat, réunit des membres de la société civile. Sa mission est d'évaluer l'efficacité des politiques métropolitaines en matière de transition social-écologique.

Engagement des entreprises

L'engagement des entreprises connaît un renouveau, avec la mise en place d'un « parcours » qui permettra aux entreprises la possibilité d'être accompagnées sur leurs plans d'actions en faveur de la Responsabilité Sociétale et Environnementale. Le parcours comprendra une évaluation, un accès à des ressources, une charte d'engagement, des accompagnements. Il permettra de constituer une communauté d'entreprises engagées.

Engagement des communes

En 2025, chaque commune a été invitée à renouveler ses engagements de transition pris en 2018, sur la base d'un catalogue de plus de 250 actions dans des domaines variés (rénovation énergétique, énergies renouvelables, gestion des espaces verts, mobilité apaisée...). La Métropole a renforcé au cours des dernières années son accompagnement auprès des communes : Label Climat Air Énergie du programme Territoire Engagé pour la Transition Écologique, Convention COP et convention PACTE plus spécifiquement sur la mobilisation des citoyens.

La COP Rouen 2030 en chiffres

- 160 structures signataires.
- 29 écosystèmes ayant formalisés des engagements collectifs.
- 19 feuilles de route COP Rouen 2030 finalisées.
- Plus de 380 engagements des écosystèmes (hors communes).
- 64 communes mobilisées dans la démarche avec plus de 2 000 engagements ciblés pour accélérer la transition social-écologique.
- Une trentaine d'ateliers organisés depuis janvier 2025.
- 13 publications du GIEC de la Métropole Rouen Normandie synthétisées dans un diagnostic général des vulnérabilités au changement climatique.
- 360 participants au challenge territorial citoyen 2 tonnes depuis janvier 2025.

QUELQUES EXEMPLES D'ENGAGEMENTS

<p>Écosystèmes économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des actions collectives résultantes d'un groupe de travail effectué en amont sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) (mutualisation, management de l'énergie, tri de déchets...). • Mener des groupes de travail au sein de votre écosystème sur différentes thématiques de la RSE de partages d'expériences et d'échanges. • Organiser des évènements (conférences, visites...) sur des thématiques de RSE.
<p>Énergies Métropole</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place de nouvelles coalitions sur des thématiques spécifiques en fonction des besoins des partenaires. • Poursuivre les rendez-vous annuel BtoB biosourcés. • Renforcer le dispositif de gouvernance et les actions de mobilisation des acteurs de l'énergie notamment à travers l'Assemblée des partenaires et l'Assemblée des communes.
<p>Club Mobilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une indemnité kilométrique pour la marche. • Créer des abris vélos sécurisés multi-entreprises, proches des lieux de travail et des lieux de vie. • Étudier un étalement et/ou assouplissement des horaires de travail (embauche/débauche).
<p>Coalition Numérique Responsable 2030</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Animer la communauté des acteurs formés / agissant sur le Numérique Responsable. • Renforcer l'écosystème du Numérique Responsable. • Évaluer les résultats de l'action de la coalition notamment par le biais des résultats des actions mises en place par les organisations accompagnées avec des indicateurs communs. • Travailler collectivement autour de l'Intelligence Artificielle frugale (benchmark, actions de sensibilisation, identification d'actions et mise en œuvre).
<p>Réseau des structures sociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser aux enjeux des économies domestiques (financiers et environnementaux). • Faire connaître les éco-gestes permettant de réaliser des économies domestiques : énergie, eau, alimentation, mobilité... • Démontrer le bénéfice des gestes quotidiens sur le budget d'un foyer en observant l'évolution des consommations énergétiques. • Promouvoir la mobilité auprès des personnes en insertion. • Favoriser une alimentation saine, économique et respectueuse de l'environnement.
<p>Réseau des communes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Être exemplaire en matière de construction et de rénovation des bâtiments publics : avec l'appui du service public Énergies Métropole, mettre à jour ou réaliser un diagnostic complet du patrimoine afin de définir un plan pluriannuel d'investissements. • Développer les énergies renouvelables sur le patrimoine de la commune puis mobiliser les publics pour favoriser ce développement également chez les particuliers et les acteurs économiques : énergies solaires en auto-consommation, projets de chaleur renouvelable. • Lancer ou poursuivre des projets d'apaisement de la circulation et de partage des espaces publics au sein de la commune (généraliser les vitesses apaisées, développer des cheminements piétons et cyclables protégés, réduire la place de la voiture, installer des dispositifs de sécurité...). • Mener des projets d'apaisement et de renaturation de l'espace urbain (maîtriser l'étalement urbain, revitaliser la ville, limiter l'artificialisation des sols, renaturer les espaces publics et scolaires, favoriser le retour de la biodiversité, sensibiliser les publics...).
<p>Écosystème des partenaires du Projet Alimentaire Territorial</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise en œuvre des actions portées par les partenaires du Projet Alimentaire Territorial. • Poursuivre l'animation du réseau des communes autour de l'agriculture et de l'alimentation.
<p>Écosystèmes émergents</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Écosystème du gaspillage alimentaire • Écosystème Culture et transitions • Tourisme durable • Vélo • Club Inné • Enseignement Supérieur